

ICT Security Expert

## Instructions pour le travail de portefeuille

### Objet des instructions

Les présentes instructions complètent le point 5.11 du règlement d'examen consacré au travail de portefeuille. Elles définissent le contenu et la forme de celui-ci, régissent la confidentialité en la matière, l'attestation de la qualité d'auteur ainsi que les modalités de remise. Elles indiquent par ailleurs les critères de notation.

### Instructions sur le contenu

Les candidats\* sélectionnent trois situations de travail dans leur portefeuille personnel. Par situation de travail, on entend des projets, des sous-projets ou des mandats issus du contexte professionnel. Les candidats ont apporté un concours décisif au traitement ou à la réalisation desdits projets, sous-projets ou mandats, par exemple en tant que responsable de la sécurité, architecte de sécurité, responsable de projet, auteur ou donneur d'ordre.

La première situation de travail doit se focaliser sur une composante technique, la deuxième sur une composante organisationnelle/ISMS et la troisième doit avoir pour thème la sensibilisation ou la protection des données.

Les candidats présentent chaque situation de travail sous la forme d'un résumé (abstract) dans un portefeuille. Ce travail a pour public cible des organes décisionnels comme la direction ou le conseil d'administration.

Les candidats éclairent les trois situations de travail sous différentes perspectives en répondant aux questions clés suivantes pour chacune d'entre elles:

**1. Sélection de la situation de travail**

Question clé: pourquoi avoir choisi cette situation de travail?

**2. Rôle**

Question clé: quel rôle le candidat a-t-il joué dans cette situation de travail et quelles étaient les principales tâches incombant à ce rôle?

**3. Rapport avec les compétences opérationnelles d'un ICT Security Expert EPS**

Question clé: quelles compétences opérationnelles ont été déterminantes dans cette situation de travail?

**4. Situation initiale**

Question clé: comment se présentait la situation initiale?

**5. Traitement**

Question clé: quelle contribution le candidat a-t-il apporté au traitement de la situation de travail?

**6. Réflexion personnelle et enseignements tirés**

Question clé: comment le candidat évalue-t-il rétrospectivement la situation de travail (situation visée) en termes d'enseignements tirés et de développement personnel?

\*Pour faciliter la lecture du document, le masculin générique est utilisé pour les deux sexes.

**7. Réflexion spécifique à l'entreprise et à l'activité opérationnelle**

Question clé: quel intérêt, respectivement quelle valeur ajoutée, ont ainsi été créés pour l'entreprise et par rapport à l'activité opérationnelle?

**8. Perspectives / Vision**

Question clé: quelles étapes suivantes ou conséquences découlent du traitement de la situation de travail?

Les candidats peuvent intégrer d'autres questions clés dans les résumés destinés au portefeuille.

**Instructions sur la forme**

Idéalement, chaque résumé est structuré sous l'angle de ces huit perspectives, respectivement questions clés.

Les candidats peuvent choisir librement le type de documentation (film, présentation, page Internet, blog, etc.). Pour la documentation écrite, il faut compter à titre indicatif deux à quatre pages par situation de travail pour répondre aux questions clés susmentionnées. Ne comptent pas parmi ces deux à quatre pages la page de garde, la table des matières, les sources, les graphiques, les statistiques, les illustrations et les annexes.

Les résumés doivent être rédigés dans l'une des langues officielles.

**Pondération de la notation**

La partie 1 de l'examen se compose des résumés et de l'entretien avec les experts consacrés au portefeuille.

Ces deux volets de l'examen sont pondérés comme suit:

- portefeuille: un tiers
- entretien avec les experts: deux tiers

Une vérification de plagiat peut être effectuée.

Les trois résumés sont notés selon des critères portant sur la forme et sur le contenu. L'entretien avec les experts est évalué selon des critères techniques.

Critères formels applicables aux résumés:

- page de garde avec nom, prénom, titre du résumé, date et classification
- format du papier: DIN A4, une seule colonne, marge du haut 2,5 cm; du bas 2,0 cm; à gauche 2,5 cm; à droite 4 cm;
- police: Arial 11 pts; interligne 1,1 pt
- paragraphes: séparés par un saut de ligne simple avec un espacement de 6 pts devant chaque nouveau paragraphe
- titres: Arial gras, max. 14 pts, espacement max. 3 pts
- pied de page: indication du titre du portefeuille à gauche; indication du nombre de page à droite
- indication correcte et exhaustive des sources
- présentation claire et structurée avec table des matières et annexes éventuelles
- raisonnement logique
- langue compréhensible et style adéquat
- orthographe, grammaire et ponctuation

Critères relatifs au contenu des résumés:

Les critères suivants sont pris en compte dans la notation de chaque situation de travail:

- justification du choix de la situation de travail
- explication du rôle du candidat dans la situation de travail
- établissement correct d'un rapport avec les compétences opérationnelles
- présentation de la situation initiale
- description du rôle actif du candidat dans le traitement de la situation de travail
- réflexion sur le traitement de la situation de travail à la lumière de la propre activité professionnelle et en fonction de l'entreprise
- indication des étapes suivantes et des conséquences

La pondération des critères est la suivante:

Forme: 1

Contenu: 2

L'entretien avec les experts se base sur les situations de travail qui forment le contenu des résumés. Celles-ci sont spécifiques aux candidats.

### **Confidentialité**

En signant une déclaration de confidentialité, les experts s'engagent à ne pas transmettre à des tiers non autorisés des contenus issus des résumés ou de l'entretien avec les experts.

### **Attestation de la qualité d'auteur**

Une attestation de la qualité d'auteur doit être jointe au portefeuille. Le formulaire correspondant est disponible sur <https://www.ict-berufsbildung.ch/fr/>

### **Remise du portefeuille**

Le délai de remise du portefeuille est publié sur <https://www.ict-berufsbildung.ch/fr/>

Les candidats recevront un accusé de réception.